

Je crois que c'est la première fois, Mr Detavernier, qu'une représentante du personnel est directement concernée par la suppression de son service, c'est-à-dire de ses missions au C.D. J'entends par là l'arrêt définitif de l'activité des services PMI en maternité

Je vais intervenir pour 3 raisons :

En tant que représentante du personnel, je ressens de votre part un détachement profond voir du mépris mais je voudrais aussi exprimer ma colère, mon écœurement et mon épuisement.

Le service public départemental est déjà largement menacé de toute part, alors que les supports de communication veulent nous laisser supposer tout le contraire.

Les services sociaux et médico-sociaux sont en rupture totale avec les missions prioritaires pour lesquelles elles existent. C'est parce que la grossesse et la toute petite enfance sont reconnues comme des périodes de vulnérabilité sur le plan somatique et psychique qu'elles sont devenues prioritaires en santé publique.

Nous vous avons averti à plusieurs reprises et même insisté pour vous rencontrer.. aucune réponse.

En tant qu'agent départemental dans un service de prévention précoce exerçant ses missions au plus près des personnes vulnérables et pour lesquelles un accompagnement de proximité est la seule voie possible pour parvenir à engager des processus d'aide tant sur le plan social que familial ou/et individuel.

Enfin en tant que psychologue clinicienne formée à l'écoute, à l'évaluation de la souffrance psychique avec une expérience de plus de 30 ans au sein de votre collectivité.

(Il y a des Psy en PMI depuis 1975 pour des missions de prévention et de santé globale)

Il faut être clair et précis, aujourd'hui, ce qui est proposé c'est de remplacer les missions des professionnels de terrain (équipe pluridisciplinaire) par un dispositif expérimental, flou, non pensé sans aucune référence à la réalité et aux besoins, purement technocratique en d'autres termes une « fonction de coordination » et des dispositifs multiples (Pass...) essentiellement administratifs et financiers.

Là, j'anticipe peut-être mais ...on proposera peut-être des grilles d'auto-évaluation aux femmes venant d'accoucher.....

Comment pouvons nous nous résoudre à cela alors que les populations sont de plus en plus fragilisées par l'absence d'un tissu social cohérent et solidaire

Comment pouvons nous admettre que le travail des 40 dernières années dans nos services dans le secteur de la prévention et de la protection de l'enfance se réduise (par souci d'équité territoriale selon vos propos) à une plate forme téléphonique qui renverrait vers les secteurs des signalements pour des situations de fragilité, de désarroi

Ceci reste inconcevable, l'humain, la relation, le lien, la notion même d'appartenance et d'existence à une société ne peut se créer, se nouer que dans le face à face de la relation, de l'écoute de la disponibilité.

La pratique de la prévention en psychologie c'est gérer l'incertitude, faire circuler la parole, encourager l'expression d'une sensibilité par la confrontation des compétences des différents acteurs de la prévention médico-psycho-sociale (S Giampino)

« 3 Questions - Qui va prendre en charge ces familles ?

- Que vont devenir les professionnels ?
- Avez-vous prévu une fête de clôture ou un vide service après 35 ans de dossiers, de matériel ?.....